By Mr. Gray, a Member of the Queen's Privy Council,—Report on the Operation of the Regional Development Incentives Act, for the month of May, 1982, pursuant to section 16 of the Act, chapter R-3, R.S.C., 1970. (English and French).—Sessional Paper No. 321-1/333B.

Par M. Gray, membre du Conseil privé de la Reine,—Rapport sur l'application de la Loi sur les subventions au développement régional, pour le mois de mai 1982, conformément à l'article 16 de cette Loi, chapitre R-3, S.R.C., 1970. (Textes français et anglais).—Document parlementaire nº 321-1/333B.

At 10.21 o'clock p.m., the House adjourned until tomorrow at 2.00 o'clock p.m., pursuant to Standing Order 2(1).

A 22 h. 21, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain, à quatorze heures, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.

l'Orateur

JEANNE SAUVÉ

Speaker